Postulat Christa Calpini et consorts au nom du groupe radical - Terrains constructibles thésaurisés : des mesures incitatives pas coercitives !

Texte déposé

Le groupe radical au Grand Conseil a pris connaissance de l'avant-projet de modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) publié en juin 2011. Il prend acte de la volonté du Conseil d'Etat de trouver des solutions au problème de la thésaurisation des terrains constructibles, mis en exergue dans le rapport de iConsulting sur la pénurie du logement publié en mars 2011 par l'Observatoire BCV de l'économie vaudoise.

Nous partageons cette volonté et estimons qu'il y a lieu dans la recherche de solutions de privilégier des mesures incitatives plutôt que de recourir à des mesures coercitives, et rappelons notre attachement aux garanties constitutionnelles protégeant la propriété.

Le groupe radical au Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à envisager dans le cadre de la modification de la LATC la possibilité de développer un système « d'incubateur de logement », sur le modèle des « incubateurs de start-up ».

Un tel « incubateur » consisterait dans la mise à disposition des propriétaires de terrains constructibles, d'un guichet unique auprès duquel pourraient être obtenus l'aide et l'accompagnement de professionnels en vue d'une valorisation durable de ces terrains, sous la forme de la construction de logements locatifs.

Un tel système aurait l'avantage d'être très peu coûteux pour l'Etat, dans la mesure où les frais seraient pris en charge par les propriétaires. Cela n'exclurait pas toutefois l'octroi d'avance de frais, par exemple jusqu'à l'obtention du permis de construire.

Nous invitons par ailleurs le Conseil d'Etat à commander un complément à l'analyse d'iConsulting précitée. Celle-ci se contente d'examiner dans quelle mesure les propriétaires de terrains constructibles thésaurisés réagiraient à une menace de dézonage. Or, il pourrait s'avérer utile de savoir comment ces mêmes propriétaires répondraient à d'autres mesures, moins incisives, telles que la mise à disposition d'un « incubateur ». En outre, il serait opportun de requérir des informations sur les types de logement qu'ils seraient prêts à construire dans ces différents cas de figure.

Demande le renvoi à une commission.

Puidoux, le 28 novembre 2011. (Signé) Christa Calpini et 22 cosignataires

Mme Christa Calpini: — Le groupe radical a pris acte de la volonté du Conseil d'Etat de trouver des solutions au problème de la thésaurisation des terrains constructibles. Nous souhaitons, via ce postulat, que dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire cantonal (LATC), le Conseil d'Etat développe un système d'incubateur de logements sur le modèle des incubateurs de *start ups*. Notre but est d'apporter un soutien aux propriétaires de terrains constructibles afin de les encourager à aller de l'avant, si un projet de logement peut voir le jour. Nous pensons qu'un incubateur réalisé, en quelque sorte, au travers d'un guichet de renseignements, pourrait être très utile. A l'heure où le canton manque cruellement de logements, il nous semble essentiel d'explorer de telles pistes, à savoir inciter, expliquer et encourager plutôt que contraindre. Avec plus de vingt signatures, je demande le renvoi de ce postulat en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.